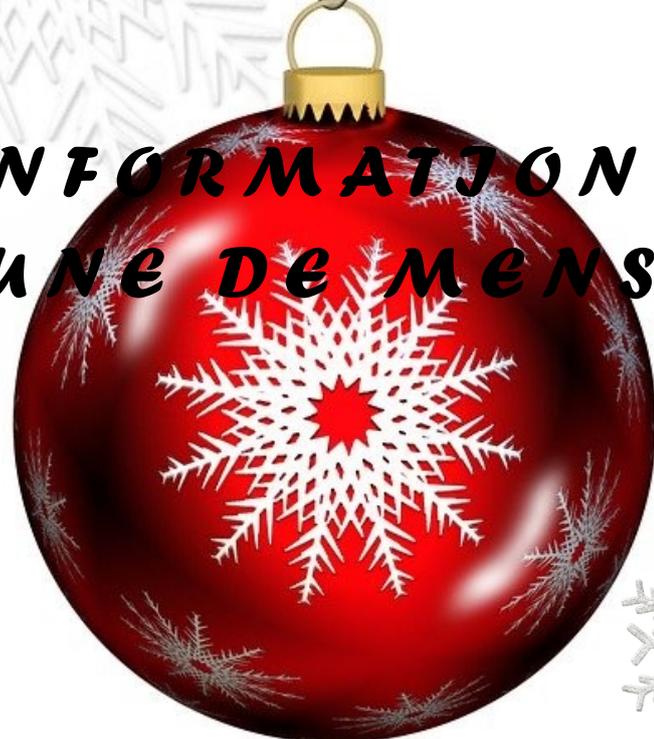


Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS**



2019

N° 224 JANVIER 2020

La mémoire d'un pays : le Fond Documentaire Trièvois

En 2001 Jean Auguste Richard président des amis du Musée et Philippe Richard Maire de Mens ont eu l'heureuse initiative de créer un fond destiné à recueillir tous documents, écrits, sonores, photographiques, témoignages sur la vie passée du Trièves et de ses habitants. Ce fond devait naturellement compléter et renforcer les activités du tout nouveau Musée du Trièves ,créé deux ans auparavant, en mettant à la disposition des associations, des communes et des particuliers ces trésors de mémoire patiemment rassemblés et classés.

En 2006 Les trois communautés de communes du Trièves prennent en charge la gestion financière du Fond Documentaire Trièvois (FDT) avec délégation à la Communauté de Mens pour une gestion directe du service. Les recettes proviennent du Conseil Général au moyen d'une convention culturelle et des trois CDC selon la clé suivante Clelles 18, 86 %, Mens 33,72 % et Monestier de Clermont 47, 42 %. Un comité de pilotage, 5 élus; 5 membres d'associations et 5 techniciens décide de la politique et des actions conduites par le FDT. Comité que j'ai présidé, à la suite de Philippe Richard à partir de 2008.

En 2010 /11 un important travail de Numérisation est accompli permettant de mettre à disposition du public plus de trois mille références dont 80 % pour l'histoire et la Géographie, les arts et beaux-arts et les sciences sociales.

Plusieurs ensembles constitués par des particuliers ont été recueillis : ceux de Michel Richard, de Mme Barthalay , de M. Chevalier apportant au FDT une masse de documents dont une quantité exceptionnelle de cartes postales anciennes. Au fil des jours la collecte s'est poursuivie mais à un rythme très ralenti faute de moyens humains et financiers. Au cours des années suivantes quelques bénévoles à la ténacité remarquable, dont deux généalogistes, ont poursuivi le travail de sélection des pièces déjà recueillies et de classement avec l'appui d'une technicienne des archives départementales et grâce à eux le FDT a survécu. Mais il n'a pu répondre à une de ses vocations principales qui est de valoriser ces archives et encore moins de faire connaître les documents qui attendent sur les étagères du Fond. On ne pourra sortir de cette situation regrettable sans un retour à des moyens humains et financiers dignes à la hauteur de l'enjeu. Une porte vient de s'ouvrir et dans une première réunion toute récente, la CDC Trièves a affiché l'intention de relancer le FDT pour lui redonner toute la place qu'il mérite, celle de la mémoire d'un pays, indispensable pour construire son avenir.

Chacun est concerné car c'est d'une histoire commune qu'il s'agit. Il faut penser à faire vivre le FDT en lui apportant, au musée du Trièves, au hasard des successions ou des déménagements, les documents privés qui parlent de la vie en Trièves au 19^e et 20^e siècles et plus si cela existe. Un tri sera fait et ils seront utilisés selon les règles de confidentialité qui s'imposent.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 8
La vie du village	P 9 à 13
La vie des associations	P 14
Mens Ensemble communiqué	P 15
Les brèves	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM DE FEVRIER DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MARDI 21 JANVIER 2020

Photo de couverture :

Photo : adieu 2019, bonne année 2020

Photo Bernard CHEVALIER

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe, Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

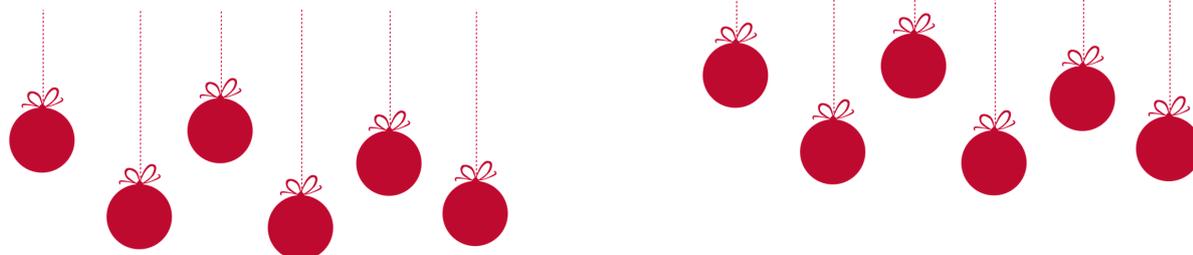
Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>



***LA MUNICIPALITE DE MENS VOUS
PRESENTE SES
MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET
UNE BONNE ANNEE***

2020



**Le maire et le conseil municipal
vous convient à la traditionnelle
cérémonie des vœux de la nouvelle année
le vendredi 10 janvier 2020 à partir de 17 h 30
à l'espace culturel 47 place de la mairie à Mens**

REPAS DES AÎNÉS MENSIS 2019



LES AINÉS MENSIS REUNIS POUR LE REPAS DE NOËL 2019 AU COLLÈGE DE MENS

Ce samedi 30 novembre les tables de la salle à manger du collège s'étaient parées de rouge et de blanc pour accueillir les convives invités par la municipalité pour le traditionnel repas de Noël. Cent dix personnes ont répondu à l'invitation et c'est toujours une grande satisfaction.

Monsieur Pierre Surmely et son équipe, du restaurant l'Auberge de Mens, avaient préparé un bon et copieux repas élaboré avec des produits frais. Après un apéritif accompagné de mignardises salées, une terrine de canard aux prunes et sa salade ont été servis en entrée. Un filet de sandre « arrosé » de beurre d'agrumes, accompagné d'un

crèmeux de potimarron et de polenta, composaient le plat principal. Un fromage blanc a précédé le dessert qui est souvent le moment le plus attendu des gourmands : une tranche de gâteau aux noix servie avec de la poire sauce caramel. Du café ou une infusion ont finalisé le repas, chacun avait une coupelle garnie de biscuits, de pâte de fruits et d'une papillote, sans oublier la clairette.

L'animation tout en musique et en chansons, a été assurée par Duo Evasion, un couple fort sympathique qui, comme l'année dernière a su distraire les plus âgés et faire danser les plus agiles.

Chaque année la municipalité se réjouit de l'organisation de ce repas, il permet à chacun de se retrouver pour rire et bavarder, et donne la possibilité aux plus isolés d'avoir un moment de divertissement hors de chez soi.

Encore une fois Rosemary avait pensé la décoration des tables et passé beaucoup de temps pour faire plaisir à chacun, en garnissant un petit pot qu'elle avait décoré et garni de mini friandises préparées par ses soins avec tant de plaisir. Monsieur le Maire dans son allocution, n'a pas manqué de la remercier et les convives de leur côté n'ont pas manqué non plus de d'applaudir Rosemary retenue au marché de Noël à l'EHPAD, en interrompant le discours. Carole, Danièle, Véronique et moi-même avons fait le service du mieux que nous pouvions le faire.

J'adresse un TRES GRAND MERCI personnel à ceux qui ont aidé à la préparation de la salle le vendredi après-midi et qui ont aidé au rangement et au nettoyage après le repas en fin d'après-midi.

JOYEUX NOËL 2019 A TOUS ! BONNE ANNEE 2020 !

Anne Marie BARBE



PREP » MENS 2025 »



La tranche de travaux du PREP Mens 2025 concernant la rue du Bourg vient de s'achever et la rue est ouverte depuis le lundi 16 décembre. Après cinq mois de travaux importants ; changement des réseaux secs et humides, rénovation de la chaussée, réfection de l'éclairage public et suppression des câbles électriques et téléphoniques, cet axe principal de notre bourg c'est revêtu de neuf et a retrouvé toute son activité. Les amateurs et professionnels de la photographie ont déjà dégainé leur appareil pour des clichés marquants de l'histoire de Mens.

Le maire et le conseil municipal a tenu à remercier toutes les entreprises et les acteurs qui ont contribué à la rénovation de la rue autour d'un verre de l'amitié dans

la salle du conseil municipal de la mairie.

Le maire dans son allocution a exprimé tous ses remerciements les plus sincères pour la qualité du travail effectué par les entreprises à l'attention des Mensoises et Mensois : *« Vous avez ainsi contribué à la réalisation de la rénovation importante de la rue du bourg et plus généralement pour le bourg de Mens, après la tranche de travaux de la place du Vercors et de la rue du pas de l'Aiguille puis celle de la rue du temple, St Giraud et place de la halle. »*

Merci à tous

Bernard CHEVALIER

GRANDE AFFLUENCE AU MARCHÉ DE NOËL DE MENS



Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019

Le samedi, au son de l'accordéon et lumignon au poignet, les enfants ont déambulé dans les rues de Mens en compagnie du Père-Noël. A leur retour ils pouvaient être photographiés avec le Père-Noël suivi d'une distribution de papillotes et de clémentines pour les petits et d'une dégustation de vin chaud pour les plus grands au profit du Sou des écoles.

Le dimanche ce sont 31 exposants qui proposaient crêpes, châtaignes, produits mexicains, décorations de Noël, vins et bières du Trièves, café, escargots, volailles, bijoux, etc..

Les visiteurs étaient au rendez-vous et il était difficile de circuler dans les allées des barnums. Tous les commerçants et visiteurs ont été enchantés par ce marché déroulé sous un grand ciel bleu.

Retour sur le Téléthon 2019 : samedi 30 novembre et samedi 7 décembre



L'édition 2019 aura été une belle réussite quant au résultat financier :

Grâce aux associations partenaires et grâce à vous, 3 395 € ont pu être reversés à l'AFM-Téléthon.

Mais la plus belle réussite de ce téléthon aura été la belle énergie et la solidarité déployées par les diverses associations qui se sont engagées dans l'aventure cette année.

3 395 MERCI

pour

Le Club Bel âge qui a reversé le bénéfice de son loto du jeudi 28 novembre

La Chorale du Touvet qui a proposé le samedi 30 novembre un magnifique concert à la Grange du Percy, toute la recette a été remise à l'AFM-Téléthon

L'association ROCHASSAC qui depuis 3 ans a pris le relai pour la vente de boudin au chaudron et de vin chaud

L'ADMR, fidèle depuis l'origine du téléthon sur Mens, et qui cette année a proposé des pains et des pognes traditionnelles.

Un MERCI PARTICULIER au restaurant BERNARD de PRUNIERES qui a relevé, au pied levé, le défi de fournir 280 ravioles. C'est sur des actions spontanées et pleines d'entrain, sur des rencontres de belles personnes généreuses que nous puissions la force de nous battre et de croire qu'un jour peut-être, nous aurons des thérapies pour toutes les myopathies et autres maladies orphelines dégénératives.

la Gym Volontaire de Saint Jean d'Hérans, la nouvelle venue, que nous remercions ici, et qui a organisé une marche nordique dans la matinée.

Mr VIAL pour son animation musicale à l'accordéon sur la place du marché

Alexia GUILLET pour sa dictée casse-tête qui a enchanté et/ou désenchanté petits et grands.

Trièves Danses, fidèle depuis 6 ans, qui a organisé cette année sa traditionnelle boom pour enfants suivie d'une nouveauté : une soirée ZUMBA.

Que de bons moments conviviaux et forts en émotions nous avons pu vivre !

De ce marathon, nous sommes ressortis nourris par une énergie nouvelle, la joie d'avoir fait de belles rencontres humaines, d'avoir vécu des moments intenses, unis pour nous battre contre l'adversité, les myopathies et autres maladies orphelines qui touchent ce que nous avons de plus cher : nos enfants.



BELLE RÉUSSITE POUR LE TÉLÉTHON 2019 DE MENS



Succès au Cours de Zumba et danses salle des Sagnes



Succès au Cours de Zumba et danses salle des Sagnes



Concentration au concours de dictée

Notre espoir de soigner les enfants myopathes qui semblait encore un peu fou il y a 30 ans, prend corps peu à peu avec l'essor des thérapies géniques.

Continuons à nous battre jusqu'à la victoire sur la maladie.

Retour sur les moments forts de ce téléthon :

Samedi matin, de bonne heure, mise en place des stands sous le chapiteau : il ne fait pas encore bien chaud mais on a le cœur chaud et le sourire aux lèvres. La journée s'annonce lumineuse et ensoleillée !

Les stands sont pris d'assaut, en fin de matinée, il ne reste plus rien sur les étals !

Samedi 14 h 30 : l'espace culturel se remplit pour la sixième édition du concours de dictée. Alexia GUILLET attend ses élèves de tous âges de pied ferme pour les mettre au pied du mur avec une dictée regorgeant de difficultés de la langue française.

Le palmarès de cette année : catégorie enfant : Bastien VIAL, catégorie adolescent : Gwenaëlle ANDREOTELY, catégorie adulte : Bernadette DARIER.

Ils remportent un pass culturel pour une saison théâtre au Poulailier.

Samedi de 17 h à 22 h : Quelle ambiance à la Salle des Sagnes où une boom avait lieu pour les jeunes. La démonstration de danses des plus jeunes élèves de Trièves Danses a été appréciée à sa juste valeur : un beau spectacle de qualité orchestré par leur enseignante, Geneviève.

Puis les parents ont envahi le dance-floor pour une soirée zumba ultra vitaminée :

Trièves Danses et ses adhérents ont assuré le spectacle et mis une ambiance d'enfer lors de cette soirée qui clôturerait l'édition 2019 du téléthon de Mens.

Et encore MERCI :

Aux généreux donateurs qui sont venus nous apporter leur don et leur soutien moral tout au long de ce week-end. Grâce à vous, nous avons pu apporter 3395 € pour la recherche contre les maladies neurodégénératives et les maladies orphelines.

* * * * *

La Présidente de l'association AFM-Téléthon se rendra dans l'Isère le 15 janvier prochain et recevra à Vif afin de les remercier les associations rurales qui œuvrent chaque année avec courage, dévouement et passion pour le téléthon.

GOÛTER DE NOËL DU CLUB « BEL AGE »



Salle comble

Un peu plus de 100 adhérents se sont retrouvés pour le goûter de Noël du Club BEL AGE. M. Bernard COQUET, Maire de MENS, accompagné de Mme Anne-Marie BARBE et de Bernard CHEVALIER, nous ont honorés de leur présence, en début d'après-midi. Tous les participants ont été accueillis avec une assiette garnie de papillotes, clémentines et bouffettes et boissons chaudes ou froides : café, thé, jus de fruits ou cidre. Au milieu de l'après-midi après le concert de la chorale du Club, André LEENHARDT a été chaleureusement remercié pour sa "fonction" de chef de chœur durant les 3 dernières années.



Allocutions du Maire Bernard Coquet et de la présidente Mme Andrée Charles

Un livre de poésies lui a été remis en cadeau ainsi qu'une boîte de chocolats. Une boîte de chocolats a également été remise à Manu LEENHARDT actuel chef de chœur ainsi qu'à Simone et Jean-Pierre WIDHEN qui coachent si bien le groupe de danseurs. Nos aînés de 90 ans et plus ont eux aussi reçu une boîte de chocolats.

Après la dégustation de la traditionnelle bûche de Noël l'après midi s'est terminée en chantant et en dansant. Comme il a bien fallu se séparer, la présidente a souhaité de joyeuses fêtes à toutes et à tous. Le club reprendra ses activités le 6 janvier pour la chorale et le 9 janvier pour la danse et les jeux de société.



De gauche à droite : 4 nonagénaires (ou presque) en forme
Josette, Simone, Odette et Renée

Pour mémoire, suite au loto organisé le 28 Novembre, le Club BEL AGE est fier d'avoir remis la somme de 820 € à l'AFM TELETHON et ce grâce à l'engagement et au dévouement des bénévoles du club.

Encore un grand merci à tous.



[LA VIE DU VILLAGE]

CROSS DE LA SAINTE BARBE À MENS



Cross de la sainte Barbe : plus de 700 participants sous la pluie.

C'est sous une pluie diluvienne qu'ont été accueillis les 700 participants au 38e cross de la Sainte-Barbe ce samedi 23 novembre à Mens, organisé par l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère et la caserne des sapeurs pompiers de Mens.

Un temps tellement exécrationnel que le 1er adjoint de la commune Marcel Calvat s'en est excusé !!!.



Les sapeurs-pompiers ont démontré tout leur courage et leur volonté pour affronter ces catastrophiques conditions météorologiques !!! Il en aurait fallu encore plus pour dissuader ces sportifs. Une ambiance somme toute chaleureuse avec de nombreux spectateurs pour encourager les coureurs qui se produisaient aux abords du stade Laurent Turc. Plusieurs catégories d'âges, de niveaux, tous venus de tout le département, et en tête, des centaines de jeunes futurs sapeurs-pompiers étaient représentés. A l'issue des épreuves de la journée, tous se sont retrouvés à la salle multi activités des Sagnes, où les personnalités dont le 1er adjoint Marcel Calvat et les conseillers municipaux, les sénateurs Frédérique Puissat et Guillaume Gontard ainsi que la conseillère régionale et maire de Clelles Marie-Claire Terrier, s'étaient déplacés pour rendre hommage aux pompiers jeunes et moins jeunes qui se mobilisent pour le bien public



La Sainte-Barbe que l'on fête le 4 décembre, est la sainte patronne des sapeurs-pompiers. Une protectrice dont ils ont grand besoin nos valeureux pompiers qui bravent si souvent le danger pour défendre et sauver des vies !.

Bernard CHEVALIER

Collecte des sapins de Noël



Du 6 au 18 janvier 2020

**FAITES-NOUS CADEAU
DE VOTRE SAPIN USAGE !**

sans décoration, sans neige artificielle, sans sac

dans l'espace prévu à la Poste

Il sera recyclé en compost !

Séance de broyage des sapins

le samedi 18 janvier de 15 à 17h (ouvert à tous)

Info : Trièves Compostage et Environnement 04 76 34 74 85



Inscrivez-vous à notre formation de Maître-Composteur en mars (S12) et avril (S16) 2020 !

Une partie de la formation s'organisera dans les locaux de Terre vivante

MENS ALORS !



En 2020,
Mens Alors ! s'associe à la
MC2 Grenoble

*

En effet, Mens alors ! s'associe cet hiver à la MC2 de Grenoble pour proposer un de ces spectacles décentralisés en Isère :

« Chute ! », une conférence spectaculaire c'est le moins que l'on puisse dire !

L'acrobate est musclé par définition, mais cette musculature n'est pas seulement celle des corps, c'est aussi celle de la pensée.



En jouant avec le ton de la conférence, Chute ! prend le parti de raconter (avec des mots) les réflexions poético-philosophico-scientifico-métaphysique des acrobates. Si l'acrobatie est avant tout un art du mouvement, il nous engage à un rapport au monde particulier.

« Conférence » pour l'analyse du mouvement de la chute, « Spectaculaire » pour la mise en pratique de l'expérience de la chute.

Les sources d'inspirations passent sans complexes d'Issac Newton à Bruce Lee, de

Gaston Bachelard à France Gall, d'Eugène Guillevic à Jean Michel Larqué en passant par l'évangile selon St-Matthieu.

Cela se passe sur un plateau (ou plutôt un « ring ») de 6m x 4m avec un gradin disposé autour. La proximité avec le public favorise une relation privilégiée au spectateur. Voir de près, éprouver, se parler sans effet de voix, sentir le courant d'air que crée l'acrobate, autant de sensations qui nourrissent notre imaginaire.

C'est le 19 janvier 2020 à 17h00

Salle des Sagnes - Mens

Spectacle conseillé à partir de 8 ans. Nombre de places limité.

Réservations sur le site de Mens Alors ! : www.mensalors.fr ou achat des billets sur place

L'équipe de Mens Alors

LE RALLYE MONTE CARLO FAIT UNE HALTE À MENS



RÈGLEMENT PARTICULIER
SUPPLEMENTARY REGULATIONS

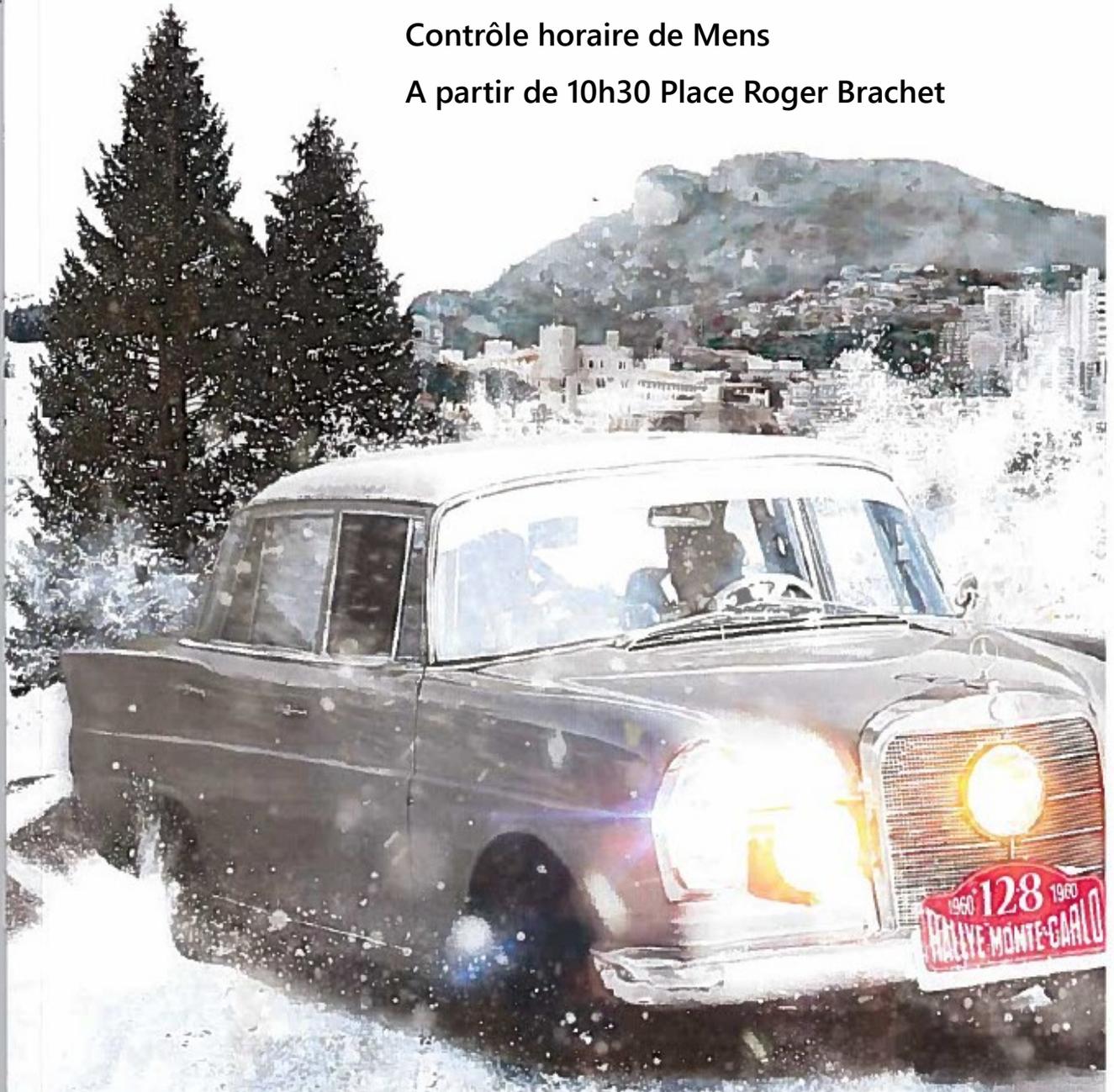


www.acm.mc

Lundi 3 février 2020

Contrôle horaire de Mens

A partir de 10h30 Place Roger Brachet



29 JANVIER
5 FEVRIER **2020**

NOUVELLES BORNES INSTALLÉES PAR LE COLLECTIF D'ENTRAIDE DE MENS

LA FRIPERIE SOLIDAIRE DU COLLECTIF D'ENTRAIDE DU TRIEVES

L'équipe de la Friperie Solidaire de Mens vous informe que de nouvelles bornes Relais pour la collecte de textile ont été installées en décembre.

A la déchèterie, une seconde borne est désormais disponible. C'est l'endroit le plus fréquenté pour le dépôt des vêtements usagés. La mise en place de ce deuxième conteneur devrait éviter de voir des sacs au sol, mouillés, éventrés ...

Et bien sûr, vous trouverez également une nouvelle borne Relais au parking de Pré Colombon.



Ces nouveaux conteneurs sont équipés d'un tambour horizontal qui facilite le dépôt des sacs.

Comme précédemment, les sacs ne doivent pas excéder 30 litres.

Si vous avez des sacs plus volumineux, venez les déposer à la friperie aux heures d'ouverture, plutôt que de les laisser sur place...

Savez-vous que vos dons de vêtements dans des petits sacs bien fermés facilitent le travail des bénévoles de la Friperie Solidaire ?

C'est toute une équipe qui œuvre pour recycler les textiles usagés !

Il n'y a pas que les « vendeuses » qui vous accueillent à la boutique ...

N'oubliez pas les personnes qui assurent chaque semaine le ramassage des conteneurs, et doivent charger les sacs dans un camion avant de les apporter à la friperie.

Et puis, les personnes qui assurent le tri, et qui préfèrent évidemment ouvrir des sacs bien ficelés !



Rappel des heures d'ouverture de la boutique
située Place Paul Brachet :
Mercredi et vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

Nous remercions la Municipalité ainsi que la Communauté des Communes du Trièves qui nous ont aidés pour la mise en place de ces nouveaux conteneurs.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE NOTRE COMMUNE



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2015 à 2019

Populations légales au 1er janvier 2017 en vigueur à compter

du 1er janvier 2020

Commune de Mens

Population municipale : 1397

Population comptée à part : 76

Population totale : 1473

LE CINÉMA À MENS AU COLLÈGE DE MENS



Dimanche 5 janvier : « J'accuse » 2h12
drame historique de Roman Polanski
Jean Dujardin, Louis Garrel, Emmanuelle Seigner

Pendant les 12 années qu'elle dura, l'Affaire Dreyfus déchira la France, provoquant un véritable séisme dans le monde entier. Dans cet immense scandale, le plus grand sans doute de la fin du XIXème siècle, se mêlent erreur judiciaire, déni de justice et antisémitisme. L'affaire est racontée du point de vue du Colonel Picquart qui, une fois nommé à la tête du contre-espionnage, va découvrir que les preuves contre le Capitaine Alfred Dreyfus avaient été fabriquées. .

Dimanche 19 janvier : « A couteaux tirés » 2h11
comédie dramatique, thriller de Rian Johnson
avec Daniel Craig, Chris Evans

Célèbre auteur de polars, Harlan Thrombey est retrouvé mort dans sa somptueuse propriété, le soir de ses 85 ans. L'esprit affûté et la mine débonnaire, le détective Benoit Blanc est alors engagé par un commanditaire anonyme afin d'élucider l'affaire. .

Dimanche 26 janvier : « Tout est possible » 1h32
Documentaire de John Chester

John et Molly décident de quitter Los Angeles pour se lancer dans le développement d'une ferme écoresponsable. Film réalisé sur une dizaine d'années.

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves

LE COLLECTIF DE TRIÈVES TRANSITIONS ECOLOGIE



ATELIERS MOBILITE

La journée mobilités proposée par Trièves Transitions Ecologie le 16 novembre, en prolongation de Quelle foire ! 2019, était tellement dense et passionnante, de l'avis des participants, que nous n'avons pas eu le temps de réaliser les quatre ateliers qui devaient la clore.

Ils auront donc lieu ce 18 janvier :

- comment mobiliser les jeunes autour de leurs besoins
- la question des marchandises et du mini-fret
- la multimodalité et les transports à la demande
- Ecosyst'm dans le Trièves ?

Soyons nombreux à y participer et agir pour trouver des solutions à nos besoins !

Le samedi 18 janvier de 15h à 17h 30, Espace Culturel, Mens.

environnement
prévention agriculture
pesticides
santé

LOI ET CONCERTATION

Que dit la loi en matière de protection des habitants ?

La loi Labbé du 01/01/2017.

- Depuis 2 ans, sauf cadre dérogatoire, les structures publiques ne peuvent plus utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public à l'exception des produits phytosanitaires de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.
- Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers. Les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. De plus, hormis ces derniers, tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs sont interdits à la vente.

La loi Egalim prévoit la mise en place de chartes d'engagement non contraignantes par les utilisateurs de produits phytosanitaires, élaborées dans chaque département en concertation avec les riverains ou leurs représentants.

- La loi protège les groupes vulnérables (femmes enceintes ou allaitantes, enfants ou personnes âgées) et les écoles, les crèches, les centres hospitaliers...
- Un arrêté interdit l'utilisation de pesticides par vent supérieur à 19km/h.
- Un projet de décret mis en consultation publique prévoit des distances minimum de 10m (cultures hautes) et de 5m (cultures basses) : qui peut croire sérieusement qu'on protège ainsi efficacement les habitants ?

Le tout est bien faible, alors que les pesticides constituent une menace lourde pour la biodiversité, pour la pollinisation, et qu'ils causent de manière certaine des maladies graves, neurologiques ou cancers, chez les agriculteurs comme chez les riverains. Certes il est possible d'agir en justice, par le biais d'un constat d'huissier et d'une démarche longue. Mais **la concertation et l'évolution de la loi sont nécessaires, dans le sens de l'intérêt général**.

Dans ce contexte les arrêtés pris par certaines communes comme St Martin de Cielles, fixant une distance minimum de 150m, ont le mérite de poser la question de la responsabilité du maire en matière de santé de ses administrés. Le tribunal administratif de Cergy Pontoise a validé le bien fondé de deux arrêtés de ce type, au nom du « danger grave » pour la population.

La concertation à l'échelle d'une commune à l'initiative d'une maire comme au Percy favorise le dialogue entre élus et agriculteurs de pratiques différentes, développe une prise de conscience commune de la nécessité d'accompagner l'ensemble des agriculteurs, sans stigmatisation, vers d'indispensables pratiques plus vertueuses. Rappelons que les agriculteurs sont les premières victimes des pulvérisations.

En revanche, ne rien faire ou se contenter de vagues intentions sur une concertation non contraignante, telle que prévue par la loi Egalim, en l'absence d'une loi contraignante pour l'ensemble de la population, ne constituent pas des solutions.

Des rassemblements des Coquelicots pour protester contre les pesticides ont lieu un peu partout en France, à Mens c'est le premier samedi du mois à 10h devant la mairie, pendant le marché, le prochain RDV est le 4 janvier. Ces rencontres favorisent la prise de conscience et la dynamique d'action.

Vous
souhaitent
une belle
et
heureuse
Année
2020



DEMANDE DE SUBVENTION 2020



Demande de subvention 2020 à la mairie de Mens pour les associations

Vous trouverez le dossier de demande de subvention sur le site de la mairie de Mens (www.mairie-de-mens.fr) et /ou à l'accueil de la mairie à nous retourner dûment rempli avant le samedi 18 janvier 2020

Rappel : pour les demandes de subvention à la communauté de communes du Trièves merci de retourner votre dossier avant le 6 janvier 2020 sur le site de la CDCT (www.cc-trieves.fr)

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020



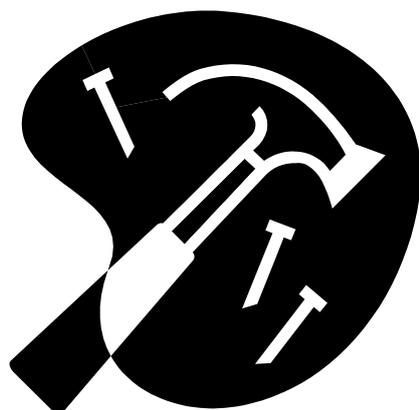
Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il est possible de **s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

UNE PAGE SE TOURNE !



Sarl **AC**trans

Transports & matériaux

Alain & Christelle Turc

Remercient son aimable clientèle

Pour toutes ces années de

Fidélité et de confiance

L'ÉTAT CIVIL

Naissance :

Loïs, Nohan AMARD

né le 23 novembre 2019